

n. c. 5 : « Notre Père nous a envoyé des lettres » (*In Ps.* 64, 2).

Le thème des Écritures comme lettres envoyées du ciel est rare chez Augustin. En *In Ps.* 64, 2, l’objectif qu’assigne Augustin à ces lettres est de faire croître le désir de la patrie. Une idée analogue est présente en 404 dans l’*In Ps.* 149, 5, où Augustin déclare que le Ps 61 dont il fait ensuite lecture est « une lettre venue de notre patrie » qui annonce la joie du ciel (cf. Ps 149, 2) à l’Église encore en exil. D’après *In Ps.* 90, 2, 1 (datée de 412), elles exhortent plus généralement le croyant à vivre bien : « Jésus-Christ est la tête de l’Église. Le corps de cette tête est l’Église, non celle qui est en ce lieu, mais celle qui est à la fois en ce lieu et dans le monde entier ; non celle qui existe aujourd’hui, mais celle qui commence en Abel et s’étend jusqu’à ceux qui naîtront jusqu’à la fin du monde et croiront dans le Christ [...]. Là sont aussi les anges, nos concitoyens ; mais nous, nous peinons parce que nous sommes en exil ; eux, ils attendent notre arrivée dans la cité céleste. Et de cette cité d’où nous sommes exilés, des lettres nous sont venues : ce sont les Écritures, qui nous exhortent à vivre bien. Que dis-je, il nous est venu des lettres ? Le roi en personne est descendu, il s’est fait notre voie dans notre exil, afin qu’en marchant sur cette voie, nous évitions de nous égarer, de manquer de force, de tomber entre les mains de voleurs ou dans les pièges qui bordent les chemins. »

L’image est ancienne, attestée dans la littérature syriaque et dans les apocryphes : *Odes de Salomon* 23, coll. *Apocryphes* 4, trad. M.-J. PIERRE, p. 126 ; *DBS*, s. v. *Odes de Salomon*, c. 678 (J. DANIELOU). M.-J. Pierre et J. Daniélou dépendent de J. M. BERNARD, *The Odes of Solomon*, Londres, 1912, p. 98-99, qui renvoie aussi à Bardesane.

Cette image des Écritures-lettres est reprise et développée par Césaire, dans un sermon où l’évêque d’Arles exhorte les fidèles à lire personnellement et régulièrement l’Écriture : « Les saintes Écritures nous ont été transmises pour ainsi dire comme des lettres venues de notre patrie. Notre patrie, en effet, c’est le paradis. » Les Écritures sont « comme des lettres d’invitation, par lesquelles [le Christ] nous invitait dans notre éternelle et première patrie ». Comme l’homme a méprisé cette invitation, le Christ est descendu le libérer. Dans ces conditions, celui qui « mépris[e] les préceptes de leur Seigneur au point de ne pas daigner relire même les propres lettres d’invitation par lesquelles il les invite à la béatitude de son royaume » doit « craindre le risque de ne pas recevoir les récompenses éternelles et même de ne pas échapper au châtement perpétuel » (CAES. AREL. *Ser.* 7, 2-3, SC 175, p. 340-343).

M. PAULIAT